



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Futures spécialités du lycée général et technologique : l'hypocrisie de la réforme mise à nue

Le ministère de l'Éducation nationale vient de confirmer par une note de service ce que la CGT Éduc'action pressentait dès le départ ; les spécialités du cycle terminal du lycée général et technologique ne seront pas offertes aux élèves dans l'ensemble des établissements.

Ne seront finalement surpris de cette annonce que celles et ceux ayant bien voulu penser une seule minute que la réforme, rejetée très majoritairement par le Conseil Supérieur de l'Éducation au mois d'avril dernier, cherchait à casser la logique discriminante des séries telles qu'elles sont organisées à l'heure actuelle. Au contraire, le choix imposé de spécialités en fin de seconde et de 1^{ère} est fortement lié aux attendus définis pour l'accès à l'enseignement supérieur. Cela constitue le lien entre le lycée et sélection à l'entrée de l'université via Parcoursup.

Il ne s'agit donc que de rendre l'orientation post bac plus précoce qu'elle ne l'est déjà, mais aussi plus complexe. En effet, dès la seconde, les élèves et leurs familles, devront se positionner sur les poursuites d'études supérieures et de déterminer le dosage de spécialités et options permettant au mieux de répondre aux algorithmes mis en place dans les établissements du supérieur. Ce ne peut être que plus discriminant encore que le lycée actuel pour les élèves issu-es des classes populaires moins armé-es pour faire les bons choix que les familles qui maîtrisent le système éducatif.

L'annonce d'une restriction de l'offre de spécialités dans chaque lycée décale en partie ces choix à l'orientation en fin de 3^e. En effet, il semble évident que nombre d'élèves, particulièrement les plus fragilisé-es socialement, choisiront le lycée le plus proche de leur domicile et hésiteront à en changer en fin de seconde malgré l'absence d'une spécialité qu'ils ou elles auraient pu vouloir suivre. Cette restriction de l'offre impactera aussi les lycées en milieu rural. Inégalités sociales, inégalités territoriales, c'est bien le service public de l'Éducation qui est ébranlé

D'autre part, cette annonce ne fait que souligner l'accentuation de la concurrence entre établissements. Elle se traduit par les tentatives d'attirer les « meilleur-es » élèves et les classes moyennes et supérieures. Diplôme du baccalauréat qui n'a plus de national que le nom, avec la multiplication des épreuves « maisons », Parcoursup qui permet de prendre l'adresse de l'établissement comme critère de sélection et évaluations généralisées des lycées... Le lycée voulu par JM Blanquer et le gouvernement est celui de l'élitisme exacerbé et de la sélection généralisée. En bref, le lycée du tri social de plus en plus clairement assumé.

La CGT Éduc'action demeure résolue à construire, avec les personnels, le rapport de force permettant de le mettre en échec et d'élaborer collectivement un projet de lycée permettant l'émancipation et le libre choix des poursuites d'études au sein d'une scolarité obligatoire de 3 à 18 ans.

Montreuil, le 07 septembre 2018